

Ce que vous devez savoir

POINT CLÉ

- **Un rendez-vous avec l'ICE n'est pas une audience au tribunal d'immigration :** c'est séparé de votre audience au tribunal.
 - **Les agents de l'ICE ne décident pas de votre demande d'asile ou de votre dossier d'immigration.**
-

QU'EST-CE QU'UN RENDEZ-VOUS AVEC L'ICE ?

- Une rencontre (en personne ou virtuelle) avec l'ICE pendant que votre dossier est en cours ou si vous avez un ordre d'expulsion.
 - L'ICE vérifie :
 - Votre adresse
 - Que vous ne violez pas la loi
 - Que vous n'évitez pas les autorités
-

RISQUES

- Certaines personnes peuvent être détenues lors des rendez-vous :
 - Si elles ont un ordre d'expulsion
 - Si elles ont un casier judiciaire
 - Si elles ont eu des violations passées des lois sur l'immigration
 - Même si aucune de ces situations ne s'applique, la détention reste possible.
-

CONSEILS DE PRÉPARATION

- Apportez :
 - Des copies de toutes vos demandes et documents d'immigration
 - Des preuves de la durée de votre séjour aux États-Unis (comme des factures de services publics)

- Des documents montrant des circonstances familiales ou médicales particulières
 - Essayez d'y aller avec un ami ou un membre de la famille citoyen américain qui parle anglais.
 - Mangez avant le rendez-vous et portez des vêtements confortables.
 - Mémorisez les numéros de téléphone importants.
 - Assurez-vous que votre avocat et vos contacts de confiance disposent de toutes vos informations : votre numéro « A », votre date de naissance, votre nom complet et votre pays d'origine.
-

SI VOUS ÊTES DÉTENU

- Dites clairement et à plusieurs reprises aux agents de l'ICE :
« J'ai peur de retourner dans mon pays et je souhaite demander l'asile. »
 - Cela devrait déclencher une « Entrevue de crainte crédible » (Credible Fear Interview).
-

OBLIGATION

- Si vous recevez un « Avis de présentation » (Notice to Report), demandez conseil à un avocat.
 - Ne pas vous présenter à un rendez-vous avec l'ICE peut entraîner la détention ou l'expulsion.
-

SI VOUS MANQUEZ VOTRE RENDEZ-VOUS

- Contactez l'ICE et expliquez pourquoi vous avez manqué le rendez-vous.
 - Contactez immédiatement un avocat spécialisé en immigration.
-

CONSEILS GÉNÉRAUX

- Parlez à un avocat en immigration avant d'y aller.

- Apportez vos documents d'immigration.
- Allez avec quelqu'un qui peut vous accompagner.
- Ne signez rien que vous ne comprenez pas.